



Procès-verbal

Bureau de Direction

Réunion du :	15 octobre 2019
A :	Salle Michel ROUILLAUD
Présidence :	M. Daniel ROLET.
Présents :	Madame Nelly JULLIARD. Messieurs Jean-Jacques AUBRY, Michel BROGLIN, Thierry CORROYER, Pascal MARCHETTI, Guy MONNIER, Hubert PASCAL, Philippe SURDOL, André SCHNOEBELEN.

• 1/ Rôle des commissions

Daniel ROLET tient à clarifier la façon dont les décisions doivent être prises et les informations transiter entre les commissions et le bureau.

Daniel ROLET image ses propos en apportant à ses collègues un cas concret qui est intervenu dernièrement, au sujet de la Journée Nationale des Débutants.

Le bureau confirme à l'unanimité que l'organisation de la Journée Nationale des Débutants sera maintenue à Arbouans sur le site des Pouges, et à Morteau.

Philippe SURDOL informe les membres qu'il a pris la présidence de la commission football diversifié lors de la réunion du 07 octobre suite à la démission de Pascal MARCHETTI.
Il sera le représentant du district au sein de la commission régionale.

La composition de la commission telle qu'elle est présentée est validée à l'unanimité par le bureau.

Nelly JULLIARD, responsable de la section Foot adapté, informe ses collègues de la tenue de la journée de foot adapté à Valdahon le jeudi 24 octobre 2019.
Elle précise que 50 personnes environ, en situation de handicap, sont attendues.

• 2/ Compétitions seniors

Tout se passe bien actuellement, avec tout de même 12 matches en retard. Parmi ces matches, 11 sont programmés le 01 novembre 2019. Philippe SURDOL précise qu'il y a peu de matches reportés en raison d'intempéries, mais surtout en raison d'aspects règlementaires et/ou de procédures.

Concernant les obligations d'éducateurs, 6 clubs de notre district qui évoluent en R3 ne sont pas en règle actuellement.

Selon le barème financier appliqué par la Ligue, ces clubs seront amendés de 50 € / match tant que leur situation restera en l'état.

Sur ce sujet, chacun s'accorde à dire que le district doit avoir un rôle d'alerte et de conseil, afin d'aider les clubs à anticiper ce genre de situation. C'est l'objectif recherché dans la modification du texte concernant les obligations d'éducateurs qui sera faite à l'AG du 18 octobre.

Remarque :

Le diplôme requis pour le niveau R3 est le BMF. Comme pour obtenir une dérogation, il faut le niveau immédiatement inférieur, celle-ci ne sera accordée que pour des éducateurs possédant le CFF 1 – 2

et 3 certifiés.

Le district ne peut qu'encourager les clubs de D1, et encore plus ceux qui souhaitent accéder à la R3, à former leurs éducateurs.

Il est proposé que les clubs de Départemental 1 et Départemental 2 soient réunis afin de leur donner un certain nombre d'informations, et notamment préciser :

- TOUTES les obligations,
- Les modifications des règlements
- Les rappels FMI
- Les rappels Fair-Play dont protocoles
-

Le bureau valide cette proposition et demande que 2 réunions soient planifiées fin février 2020.

En complément, le bureau décide qu'une information soit transmise 2 fois / saison aux clubs en défaut par rapport aux obligations.

Un seul mail sera rédigé englobant les obligations :
- d'arbitres
- d'éducateurs dont D1
- de terrains et installations

• 3/ Compétitions jeunes et évolutions

3/1. Championnats U15 et U18

- U15 : 79 équipes + 5 équipes foot à 8
9 forfaits simples
5 forfaits généraux
1 forfait général en foot à 8
- U18 : 71 équipes
3 forfaits simples
5 forfaits généraux

3/2. Coupes Jeunes

- Trophée U18 :
1er tour : 6 forfaits simples sur 19 matches (21/09)
2ème tour : 0 forfait sur 13 matches (12/10)
- Coupe U18 :
1er tour : 5 forfaits simples sur 22 matches (12/10)

3/3. Football animation

- U11 : 193 équipes,
6 forfaits simples
2 forfaits généraux
- U13 : 157 équipes,
10 forfaits simples
3 forfaits généraux

Le début de saison a été chaotique avec beaucoup de forfaits simples et généraux. On constate des soucis dans les clubs avec les licences, en raison de la nécessité de renouveler de nombreux certificats médicaux.

Au niveau de l'animation il y a également beaucoup de changements de groupes, et de forfaits généraux. Les choses semblent plus compliquées qu'à l'accoutumée.

Lors de la prochaine réunion compétitions jeunes, le 22 octobre 2019, un bilan de la phase automne sera effectué et une réflexion sera conduite en vue de la saison prochaine, afin de limiter ces forfaits simples ou généraux.

De même, lors de la prochaine réunion animation, un bilan de la phase automne sera réalisé suite à la mise en place de matches simples avec défis au lieu de la phase plateau habituelle.

Pascal MARCHETTI revient sur le problème de l'organisation des plateaux du foot animation liée principalement au nombre de vestiaires mis à la disposition des enfants. Ceux-ci pouvant avoisiner la centaine lorsqu'il a 12 équipes inscrites.

Le bureau approuve la proposition d'adresser un questionnaire aux clubs qui ont des équipes U7 et U9 afin de connaître leur souhait d'organisation et le nombre de terrains et vestiaires mis à disposition.

• 4/ Roll up Fair-Play

JJ AUBRY présente un projet de roll-up qui a été validé par les membres de la commission Fair-Play. Ce second moyen complètera la signature visuelle Fair-play de notre district. Il sera présent sur chaque manifestation organisées par le district : Toutes les finales (dont Jeunes et Futsal), le trophée des champions, festival U13, JND,

Le bureau valide à l'unanimité l'acquisition de 2 Roll'up Fair-Play.

• 5/ Véhicules

La réunion FAVA qui décidera de l'attribution de nos deux subventions va se réunir le vendredi 18 octobre 2019. Hubert PASCAL et Daniel ROLET y assisteront. Le montant de la subvention peut atteindre 10 000 € / véhicule.

Jean-Jacques AUBRY s'appuyant sur un diaporama diffusé à l'écran apporte des informations à ses collègues, concernant :

- Assurances

Proposition du groupe :

Retenir le contrat « PRO » du Crédit Mutuel, incluant la garantie transport matériels et une indemnisation valeur à neuf 2 ans .

- Télépéage

Proposition du groupe :

Retenir la formule Cito 30 pour les 2 véhicules, celle-ci offre une remise de 30% du coup de péage à partir de 10 A/R par mois effectué par un véhicule sur un trajet prédéfini.

Trajets : Besançon – Arbouans et inverse

Péages : Ecole Valentin et Villars Sous Ecot

Le coût de l'abonnement est de 114 euros / an / 2 badges.

- Carte essence ou carte rechargeable
Les recherches sont encore en cours,

- Contrat de maintenance

Un devis a été établi par la concession VW pour un contrat d'entretien pour chaque véhicule.

En parallèle, le groupe a fait une estimation du coût d'entretien des véhicules qui est présentée aux membres.

Proposition du groupe :

Ne pas faire de contrat maintenance.

Le bureau valide les propositions émises par le groupe.

• 6/ Clubs

Football Féminin Vallée de l'Ognon

Une demande d'affiliation a été réalisée pour un nouveau club de football féminin.

Les documents adressés pour la demande d'affiliation étant conformes, **le bureau décide de valider la demande d'affiliation du FF Vallée de l'Ognon.**

Montbéliard US

Aucun match joué depuis le début de saison, en U11, U13 et U18
Forfait général prononcé eu U15 et U18

Le président du club, qui a pris ses fonctions le 18 juin 2019, nous a adressé un mail le 24 septembre afin de nous informer de sa prise de décision de dissoudre le club.

Une réunion est programmée le jeudi 17 octobre 2019, en mairie de Montbéliard, en présence de l'adjoint aux sports, du directeur du service des sports, et du président du district accompagné du secrétaire général.

En parallèle, le club de Montbéliard SC a demandé qu'une information soit transmise aux services de la ligue Bourgogne-Franche-Comté afin de libérer plusieurs jeunes joueurs pour une prise de licence « sans mutation » au sein de Montbéliard SC.

La ligue de Bourgogne-Franche-Comté recevra une information du district le vendredi 18 octobre 2019, concernant la situation du club de Montbéliard US, permettant ainsi que les jeunes joueurs puissent solliciter des licences dans le club de Montbéliard SC

• 7/ Services civiques

Concernant le secteur de Besançon, 6 personnes se sont portées candidates dont 4 qui sont passées par l'agence nationale de service civique.

Chacune a été contactée et invitée à un entretien.

1 personne a trouvé entre temps 1 autre service civique

4 entretiens étaient planifiés le jeudi 03 octobre 2019

Enfin, 1 entretien supplémentaire est intervenu le mardi 08 octobre 2019

Terry Médard a été retenu pour un début de contrat au 04 novembre.

Concernant le secteur d'Arbouans, nous sommes toujours à la recherche d'un candidat.

Pour information, 3 relances ont été faites auprès de UFC / IUT de Belfort-Montbéliard dont Licence professionnelle MOSEL.

Jean-Jacques AUBRY propose :

- qu'une information soit diffusée lors de l'assemblée générale le 18 octobre 2019, à Vercel.
- de retarder le début du contrat au plus tard le 18 novembre

Le bureau valide cette proposition

• 8/ Questions diverses

Soirée PEF

Daniel ROLET revient sur la soirée PEF organisée par la ligue en lien avec le Crédit Agricole, soirée à laquelle Liliane ESPITALLIER et Marc TISSERAND ont été invités, et ont remis des récompenses.

1 club était absent, et 1 club a été déclassé en raison d'un dossier disciplinaire concernant un jeune joueur du club qui a été fortement sanctionné.

Crédit Agricole / Label

Dorénavant, le label club sera récompensé, par le Crédit Agricole, qui a conclu un partenariat avec la FFF. Les récompenses du Crédit Agricole viendront s'ajouter aux dotations de la FFF.

Le Crédit Agricole ne parraine plus le challenge de l'offensive.

Le souhait est d'aller dans les clubs afin de remettre ces récompenses, ce qui se fera cette saison.

Pour la saison prochaine, le Crédit Agricole souhaite organiser une soirée Label comme il était de coutume de faire avec le challenge de l'offensive.

Réunion ETR

1 Conseiller Technique Régional qui quitte un district de notre ligue, ne sera pas remplacé.
Des décisions seront prises d'ici la fin de saison.

Demande UNSS

Le directeur administratif a été contacté par la directrice de l'UNSS du Doubs / Nord en vue de l'organisation à Arbouans, sur le site des Pougues, du championnat national UNSS Excellence Football Minimes Cadets. Cet événement national se déroulera du 11 au 15 mai 2020

L'UNSS souhaiterait pouvoir utiliser une ou des salles de réunions du district en fin de journée, afin que les jeunes arbitres puissent être réunis par les membres de la commission nationale d'arbitrage UNSS.

Le bureau donne son autorisation.

Soirée des bénévoles

Michel BROGLIN et Philippe SURDOL questionnent le président quant à l'organisation de la soirée des bénévoles à Sochaux le 25 octobre 2019. Les 14 bénévoles du mois désignés par le district seront honorés à cette occasion, lors de la cérémonie organisée par la Ligue au stade BONAL
L'invitation comprendra une place en tribune présidentielle pour le match FCSM – AC Ajaccio

Michel ROUILLAUD sera honoré lors de cette soirée. Son épouse sera contactée.
Les membres du bureau sont invités à cette soirée.

Délégations

Philippe SURDOL revient sur le nombre de délégations qui sont sollicitées sur le secteur sud. Il pose la question de l'activation de la cellule de prévention de la violence.

Rôle du délégué à l'arbitre (délégué licencié du club)

JJ Aubry fait part de la demande que lui a formulée André CHAPUIS, membre de la CDA, concernant la diffusion d'un document relatant les attendus et missions du délégué à l'arbitre.

Le bureau valide cette proposition et demande que le texte soit validé par Jérôme POBELLE puis diffusé aux clubs, arbitres et membres du comité.

Le Président

Daniel ROLET

Le Secrétaire Général

Jean-Jacques AUBRY